

2017

Taxe d'apprentissage

LES ÉCOLES
DU CAMPUS
SCIENCES-U
PARIS



esupcom'
l'école supérieure de communication

Depuis plus
de 25 ans, grâce à
votre taxe d'apprentis-
sage, nous développons
de nouveaux cursus* en
réponse aux besoins
des entreprises.

* Titres certifiés niveaux III, II & I enregistrés au RNCP et reconnus par l'État.

Créer des titres
professionnels certifiés
reconnus par l'état

Moderniser
les infrastructures

Actualiser nos
équipements

Développer l'expertise
de l'équipe pédagogique

NOS RÉALISATIONS GRÂCE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE

- **Amélioration des locaux**
Aménagement de nouvelles salles de cours et renforcement de notre matériel pédagogique.
- **Qualité de nos flux d'informations internes et externes.** Développement des informations disponibles dans les portails webmails et sur l'intranet pédagogique.
- **Communication**
Participation aux salons et forums étudiants, organisation de journées portes ouvertes, animation de petits déjeuners tuteurs et publication dans la presse spécialisée.

COMMENT VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2017 ?

Le Campus Sciences-U Paris est habilité
à percevoir 100% du hors quota (barème)
de la taxe d'apprentissage :

DE PLEIN DROIT
Catégorie A

ETAPE N°1

Prenez contact avec
votre Organisme
Collecteur (O.C.T.A.).

Attention : les versements
directs sont interdits.

ETAPE N°2

Mentionnez
dans votre bordereau
de versement le montant
du hors quota attribué à
ISSIU Sciences-U Paris*

Nous vous remercions de nous
tenir informés du montant
que vous avez décidé de nous
allouer.

ETAPE N°3

Adressez vos éléments
de paiement à votre
organisme collecteur avant
le **28 février 2017**.

LE CAMPUS SCIENCES-U PARIS EN CHIFFRES



6 FILIÈRES SPÉCIALISÉES

- Ressources Humaines
- Marketing & Communication
- Immobilier
- Informatique
- Web & Digital
- Graphisme & Design



120 COLLABORATEURS

Pédagogie

- 8 responsables pédagogiques
- 100 intervenants experts
- 4 coordinatrices pédagogiques

Relations entreprises et étudiants

- 8 conseillers formation



1100 ÉTUDIANTS

- Formation initiale
- Contrat et période de
professionnalisation
- CIF et DIF



1 CAMPUS DE 3 000 M2

- 20 salles de formation
- 7 salles informatiques
- 3 000 m2 de locaux équipés wifi
- 120 postes PC et Mac
(Internet haut débit)
- 1 bureau des élèves
- 1 cafétéria
- Locaux accessibles aux
personnes à mobilité réduite

PROMESSE DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2017

ISSIU Sciences-U Paris perçoit les taxes d'apprentissage des écoles du Campus. Vous souhaitez faire une promesse de versement au Campus Sciences-U Paris ? Nous vous en remercions.

Mentionnez
dans ce bordereau
le montant du hors
quota qui est attribué
à
ISSIU Sciences-U

HORS QUOTA (barème)
Catégorie A

Montant

€

Société _____

Nom _____

Prénom _____

Fonction _____

Adresse _____

CP _____

Ville _____

Téléphone _____

Portable _____

Mail _____

Ce document est à renvoyer : par mail ou par fax : 01 41 17 12 45